



**COMPOSITION DES JURYS DES DIPLOMES D'UNIVERSITE
DE LA COMPOSANTE : LSH
ANNÉE UNIVERSITAIRE 2020-2021**

Le Président de l'Université

Vu le code de l'Éducation, notamment le livre VII,

Vu les délibérations du Conseil d'Administration de l'université de Perpignan en date du 12/04/2019, 25/10/2019, 31/01/2019, 24/04/2020 autorisant la création (ou le renouvellement) des Diplômes d'Université ci-dessous

Et sur proposition du directeur de l'UFR ou de l'Institut

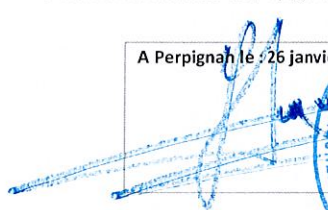
ARRÊTE

Article 1 : Les jurys de diplômes d'université de la composante LSH sont composés comme suit pour l'année universitaire 2020-2021 :

FORMATION	Président et Président suppléant *		Membres	
	Nom et Prénom	Grade	Noms et Prénoms	Grade
D.U. Passerelle - Etudiants en exil niveau A1	BILGER Mireile	PR	BASTRIOS Roger DJUROVIC Yovanka FABRE Anne Véronique *GREFFARD Jean Louis	PRAG CONTRACTUEL PRCE CONTRACTUEL

Article 2 : Le Directeur de la composante LSH et le Directeur Général des Services de l'université de Perpignan sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

A Perpignan le : 26 janvier 2021

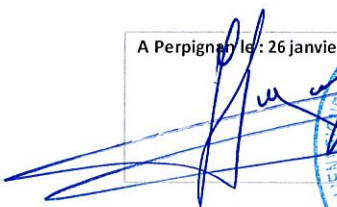
 **Le Président**
Yves AUGUET



D.U. Passerelle - Etudiants en exil niveau A2	BILGER Mireile	PR	BASTRIOS Roger DJUROVIC Yovanka FABRE Anne Véronique *GREFFARD Jean Louis	PRAG CONTRACTUEL PRCE CONTRACTUEL
---	----------------	----	--	--

Article 2 : Le Directeur de la composante LSH et le Directeur Général des Services de l'université de Perpignan sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

A Perpignan le : 26 janvier 2021

 **Le Président**
Yves AUGUET





**COMPOSITION DES JURYS DES DIPLOMES D'UNIVERSITE
DE LA COMPOSANTE : LSH
ANNÉE UNIVERSITAIRE 2020-2021**

Le Président de l'Université

Vu le code de l'Éducation, notamment le livre VII,

Vu les délibérations du Conseil d'Administration de l'université de Perpignan en date du 12/04/2019, 25/10/2019, 31/01/2019, 24/04/2020 autorisant la création (ou le renouvellement) des Diplômes d'Université ci-dessous

Et sur proposition du directeur de l'UFR ou de l'Institut

ARRÊTE

Article 1 : Les jurys de diplômes d'université de la composante LSH sont composés comme suit pour l'année universitaire 2020-2021 :

FORMATION	Président et Président suppléant *		Membres	
	Nom et Prénom	Grade	Noms et Prénoms	Grade
D.U. CLC - Langue orientale Avancé B2-2 (Arabe, Chinois, Japonais)	TYNE Henry	MCF	ABDELILAH MINAI COMBES Isabelle CAMPS Agathe	VAC PRAG VAC

Article 2 : Le Directeur de la composante LSH et le Directeur Général des Services de l'université de Perpignan sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

A Perpignan le : 26 janvier 2021

Le Président

Yvan AUGUET

D.U. Langues européennes : Intensif Pro (Allemand, Anglais, Espagnol, Italien)	TYNE Henry	MCF	LOUISA PIOVANO DIDIER MARIA SFORZA Margherita CAMBRE Elke	VAC VAC VAC VAC
--	------------	-----	--	--------------------------

Article 2 : Le Directeur de la composante LSH et le Directeur Général des Services de l'université de Perpignan sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

A Perpignan le : 26 janvier 2021

Le Président

Yvan AUGUET



**COMPOSITION DES JURYS DES DIPLOMES D'UNIVERSITE
DE LA COMPOSANTE : LSH
ANNÉE UNIVERSITAIRE 2020-2021**

Le Président de l'Université

Vu le code de l'Éducation, notamment le livre VII,

Vu les délibérations du Conseil d'Administration de l'université de Perpignan en date du 12/04/2019, 25/10/2019, 31/01/2019, 24/04/2020 autorisant la création (ou le renouvellement) des Diplômes d'Université ci-dessous

Et sur proposition du directeur de l'UFR ou de l'Institut

ARRÊTE

Article 1 : Les jurys de diplômes d'université de la composante LSH sont composés comme suit pour l'année universitaire 2020-2021 :

FORMATION	Président et Président suppléant *		Membres	
	Nom et Prénom	Grade	Noms et Prénoms	Grade
D.U. Didactique du Français Langue Etrangère	BILGER Mireille	PR	*TYNE Henry FABRE Anne Véronique	MCF PRCE

Article 2 : Le Directeur de la composante LSH et le Directeur Général des Services de l'université de Perpignan sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

A Perpignan le 26 janvier 2021

  Le Président
Yvan AUGUET



**COMPOSITION DES JURYS DES DIPLOMES D'UNIVERSITE
DE LA COMPOSANTE : LSH
ANNÉE UNIVERSITAIRE 2020-2021**

Le Président de l'Université

Vu le code de l'Éducation, notamment le livre VII,

Vu les délibérations du Conseil d'Administration de l'université de Perpignan en date du 12/04/2019, 25/10/2019, 31/01/2019, 24/04/2020 autorisant la création (ou le renouvellement) des Diplômes d'Université ci-dessous

Et sur proposition du directeur de l'UFR ou de l'Institut

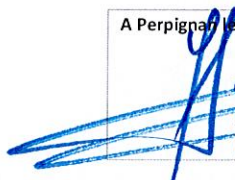
ARRÊTE

Article 1 : Les jurys de diplômes d'université de la composante LSH sont composés comme suit pour l'année universitaire 2020-2021 :

FORMATION	Président et Président suppléant *		Membres	
	Nom et Prénom	Grade	Noms et Prénoms	Grade
D.U. CLC - Langue européenne Elémentaire A1 (Allemand, Anglais, Espagnol, Italien)	TYNE Henry	MCF	LUISA PIOVANO	VAC
			OLIVIA NAVARRO	VAC
			DIDIER MARIA	VAC
			ELKE CAMBRE	VAC

Article 2 : Le Directeur de la composante LSH et le Directeur Général des Services de l'université de Perpignan sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

A Perpignan le : 26 janvier 2021

 Le Président
Yvan AUGUET

Université
de Perpignan
Via Domitia

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE
DE L'UNIVERSITÉ



**COMPOSITION DES JURYS DES DIPLOMES D'UNIVERSITE
DE LA COMPOSANTE : LSH
ANNÉE UNIVERSITAIRE 2020-2021**

Le Président de l'Université

Vu le code de l'Éducation, notamment le livre VII,

Vu les délibérations du Conseil d'Administration de l'université de Perpignan en date du 12/04/2019, 25/10/2019, 31/01/2019, 24/04/2020 autorisant la création (ou le renouvellement) des Diplômes d'Université ci-dessous

Et sur proposition du directeur de l'UFR ou de l'Institut

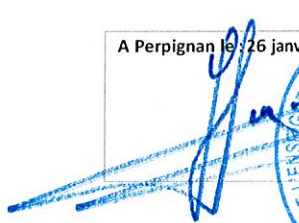
ARRÊTE

Article 1 : Les jurys de diplômes d'université de la composante LSH sont composés comme suit pour l'année universitaire 2020-2021 :

FORMATION	Président et Président suppléant *		Membres	
	Nom et Prénom	Grade	Noms et Prénoms	Grade
D.U. CLC - Langue européenne Intermédiaire A2 (Allemand, Anglais, Espagnol, Italien)	TYNE Henry	MCF	LUISA PIOVANO	VAC
			OLIVIA NAVARRO	VAC
			DIDIER MARIA	VAC
			ELKE CAMBRE	VAC

Article 2 : Le Directeur de la composante LSH et le Directeur Général des Services de l'université de Perpignan sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

A Perpignan le 26 janvier 2021

 **Le Président**
Yvan AUGUET





**COMPOSITION DES JURYS DES DIPLOMES D'UNIVERSITE
DE LA COMPOSANTE : LSH
ANNÉE UNIVERSITAIRE 2020-2021**

Le Président de l'Université

Vu le code de l'Éducation, notamment le livre VII,

Vu les délibérations du Conseil d'Administration de l'université de Perpignan en date du 12/04/2019, 25/10/2019, 31/01/2019, 24/04/2020 autorisant la création (ou le renouvellement) des Diplômes d'Université ci-dessous

Et sur proposition du directeur de l'UFR ou de l'Institut

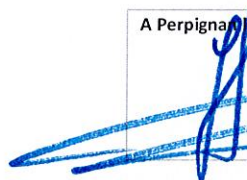
ARRÊTE

Article 1 : Les jurys de diplômes d'université de la composante LSH sont composés comme suit pour l'année universitaire 2020-2021 :

FORMATION	Président et Président suppléant *		Membres	
	Nom et Prénom	Grade	Noms et Prénoms	Grade
D.U. CLC - Langue européenne Indépendant B1 (Allemand, Anglais, Espagnol, Italien)	TYNE Henry	MCF	LUISA PIOVANO	VAC
			DIDIER MARIA	VAC
			ELKE CAMBRE	VAC
			SFORZA Margherita	VAC

Article 2 : Le Directeur de la composante LSH et le Directeur Général des Services de l'université de Perpignan sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

A Perpignan le 26 janvier 2021

Le Président
Yvan AUGUET



**COMPOSITION DES JURYS DES DIPLOMES D'UNIVERSITE
DE LA COMPOSANTE : LSH
ANNÉE UNIVERSITAIRE 2020-2021**

Le Président de l'Université

Vu le code de l'Éducation, notamment le livre VII,

Vu les délibérations du Conseil d'Administration de l'université de Perpignan en date du 12/04/2019, 25/10/2019, 31/01/2019, 24/04/2020 autorisant la création (ou le renouvellement) des Diplômes d'Université ci-dessous

Et sur proposition du directeur de l'UFR ou de l'Institut

ARRÊTE

Article 1 : Les jurys de diplômes d'université de la composante LSH sont composés comme suit pour l'année universitaire 2020-2021 :

FORMATION	Président et Président suppléant *		Membres	
	Nom et Prénom	Grade	Noms et Prénoms	Grade
D.U. CLC - Langue européenne Confirmé B2-1 (Allemand, Anglais, Espagnol, Italien)	TYNE Henry	MCF	LUISA PIOVANO	VAC
			DIDIER MARIA	VAC
			ELKE CAMBRE	VAC
			SFORZA Margherita	VAC

Article 2 : Le Directeur de la composante LSH et le Directeur Général des Services de l'université de Perpignan sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

A Perpignan le : 26 janvier 2021

 **Le Président**
Yves AUGUET





**COMPOSITION DES JURYS DES DIPLOMES D'UNIVERSITE
DE LA COMPOSANTE : LSH
ANNÉE UNIVERSITAIRE 2020-2021**

Le Président de l'Université

Vu le code de l'Éducation, notamment le livre VII,

Vu les délibérations du Conseil d'Administration de l'université de Perpignan en date du 12/04/2019, 25/10/2019, 31/01/2019, 24/04/2020 autorisant la création (ou le renouvellement) des Diplômes d'Université ci-dessous

Et sur proposition du directeur de l'UFR ou de l'Institut

ARRÊTE

Article 1 : Les jurys de diplômes d'université de la composante LSH sont composés comme suit pour l'année universitaire 2020-2021 :

FORMATION	Président et Président suppléant *		Membres	
	Nom et Prénom	Grade	Noms et Prénoms	Grade
D.U. CLC - Langue européenne Avancé B2-2 (Allemand, Anglais, Espagnol, Italien)	TYNE Henry	MCF	LUISA PIOVANO	VAC
			DIDIER MARIA	VAC
			ELKE CAMBRE	VAC
			SFORZA Margherita	VAC

Article 2 : Le Directeur de la composante LSH et le Directeur Général des Services de l'université de Perpignan sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

A Perpignan le : 26 janvier 2021

Le Président
Yvan AUGUET



**COMPOSITION DES JURYS DES DIPLOMES D'UNIVERSITE
DE LA COMPOSANTE : LSH
ANNÉE UNIVERSITAIRE 2020-2021**

Le Président de l'Université

Vu le code de l'Éducation, notamment le livre VII,

Vu les délibérations du Conseil d'Administration de l'université de Perpignan en date du 12/04/2019, 25/10/2019, 31/01/2019, 24/04/2020 autorisant la création (ou le renouvellement) des Diplômes d'Université ci-dessous

Et sur proposition du directeur de l'UFR ou de l'Institut

ARRÊTE

Article 1 : Les jurys de diplômes d'université de la composante LSH sont composés comme suit pour l'année universitaire 2020-2021 :

FORMATION	Président et Président suppléant *		Membres	
	Nom et Prénom	Grade	Noms et Prénoms	Grade
D.U. CLC - Langue européenne Expérimenté C1 (Allemand, Anglais, Espagnol, Italien)	TYNE Henry	MCF	LUISA PIOVANO	VAC
			DIDIER MARIA	VAC
			ELKE CAMBRE	VAC
			SFORZA Margherita	VAC

Article 2 : Le Directeur de la composante LSH et le Directeur Général des Services de l'université de Perpignan sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

A Perpignan le 26 janvier 2021

 **Le Président**
Yvan AUGUET





**COMPOSITION DES JURYS DES DIPLOMES D'UNIVERSITE
DE LA COMPOSANTE : LSH
ANNÉE UNIVERSITAIRE 2020-2021**

Le Président de l'Université

Vu le code de l'Éducation, notamment le livre VII,

Vu les délibérations du Conseil d'Administration de l'université de Perpignan en date du 12/04/2019, 25/10/2019, 31/01/2019, 24/04/2020 autorisant la création (ou le renouvellement) des Diplômes d'Université ci-dessous

Et sur proposition du directeur de l'UFR ou de l'Institut

ARRÊTE

Article 1 : Les jurys de diplômes d'université de la composante LSH sont composés comme suit pour l'année universitaire 2020-2021 :

FORMATION	Président et Président suppléant *		Membres	
	Nom et Prénom	Grade	Noms et Prénoms	Grade
D.U. CLC - Langue orientale Découverte A1-1 (Arabe, Chinois, Japonais, Russe)	TYNE Henry	MCF	ABDELILAH MINAI	VAC
			COMBES Isabelle	PRAG
			CAMPS Agathe	VAC
			SAMAIN Eric	VAC

Article 2 : Le Directeur de la composante LSH et le Directeur Général des Services de l'université de Perpignan sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

A Perpignan le : 26 janvier 2021,

Le Président
Yvan AUGUET



**COMPOSITION DES JURYS DES DIPLOMES D'UNIVERSITE
DE LA COMPOSANTE : LSH
ANNÉE UNIVERSITAIRE 2020-2021**

Le Président de l'Université

Vu le code de l'Éducation, notamment le livre VII,

Vu les délibérations du Conseil d'Administration de l'université de Perpignan en date du 12/04/2019, 25/10/2019, 31/01/2019, 24/04/2020 autorisant la création (ou le renouvellement) des Diplômes d'Université ci-dessous

Et sur proposition du directeur de l'UFR ou de l'Institut

ARRÊTE

Article 1 : Les jurys de diplômes d'université de la composante LSH sont composés comme suit pour l'année universitaire 2020-2021 :

FORMATION	Président et Président suppléant *		Membres	
	Nom et Prénom	Grade	Noms et Prénoms	Grade
D.U. CLC - Langue orientale Elémentaire A1-2 (Arabe, Chinois, Japonais, Russe)	TYNE Henry	MCF	ABDELILAH MINAI COMBES Isabelle CAMPS Agathe SAMAIN Eric	VAC PRAG VAC VAC

Article 2 : Le Directeur de la composante LSH et le Directeur Général des Services de l'université de Perpignan sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

A Perpignan le 26 janvier 2021




Le Président
Yvan AUGUET



**COMPOSITION DES JURYS DES DIPLOMES D'UNIVERSITE
DE LA COMPOSANTE : LSH
ANNÉE UNIVERSITAIRE 2020-2021**

Le Président de l'Université

Vu le code de l'Éducation, notamment le livre VII,

Vu les délibérations du Conseil d'Administration de l'université de Perpignan en date du 12/04/2019, 25/10/2019, 31/01/2019, 24/04/2020 autorisant la création (ou le renouvellement) des Diplômes d'Université ci-dessous

Et sur proposition du directeur de l'UFR ou de l'Institut

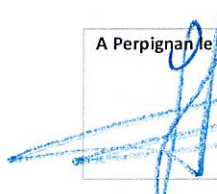
ARRÊTE

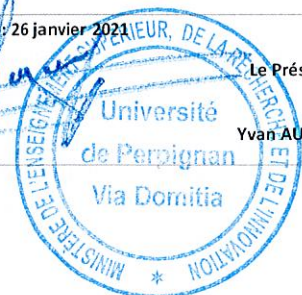
Article 1 : Les jurys de diplômes d'université de la composante LSH sont composés comme suit pour l'année universitaire 2020-2021 :

FORMATION	Président et Président suppléant *		Membres	
	Nom et Prénom	Grade	Noms et Prénoms	Grade
D.U. CLC - Langue orientale Intermédiaire A2 (Arabe, Chinois, Japonais, Russe)	TYNE Henry	MCF	ABDELILAH MINAI	VAC
			COMBES Isabelle	PRAG
			CAMPS Agathe	VAC
			SAMAIN Eric	VAC

Article 2 : Le Directeur de la composante LSH et le Directeur Général des Services de l'université de Perpignan sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

A Perpignan le 26 janvier 2021

 Le Président
Yvan AUGUET





**COMPOSITION DES JURYS DES DIPLOMES D'UNIVERSITE
DE LA COMPOSANTE : LSH
ANNÉE UNIVERSITAIRE 2020-2021**

Le Président de l'Université

Vu le code de l'Éducation, notamment le livre VII,

Vu les délibérations du Conseil d'Administration de l'université de Perpignan en date du 12/04/2019, 25/10/2019, 31/01/2019, 24/04/2020 autorisant la création (ou le renouvellement) des Diplômes d'Université ci-dessous

Et sur proposition du directeur de l'UFR ou de l'Institut

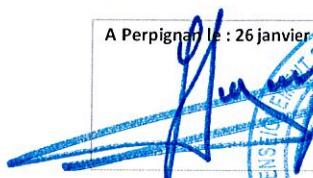
ARRÊTE

Article 1 : Les jurys de diplômes d'université de la composante LSH sont composés comme suit pour l'année universitaire 2020-2021 :

FORMATION	Président et Président suppléant *		Membres	
	Nom et Prénom	Grade	Noms et Prénoms	Grade
D.U. CLC - Langue orientale Indépendant B1 (Arabe, Chinois, Japonais)	TYNE Henry	MCF	ABDELILAH MINAI COMBES Isabelle CAMPS Agathe	VAC PRAG VAC

Article 2 : Le Directeur de la composante LSH et le Directeur Général des Services de l'université de Perpignan sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

A Perpignan le : 26 janvier 2021

 Le Président
Yvan AUGUET





**COMPOSITION DES JURYS DES DIPLOMES D'UNIVERSITE
DE LA COMPOSANTE : LSH
ANNÉE UNIVERSITAIRE 2020-2021**

Le Président de l'Université

Vu le code de l'Éducation, notamment le livre VII,

Vu les délibérations du Conseil d'Administration de l'université de Perpignan en date du 12/04/2019, 25/10/2019, 31/01/2019, 24/04/2020 autorisant la création (ou le renouvellement) des Diplômes d'Université ci-dessous

Et sur proposition du directeur de l'UFR ou de l'Institut

ARRÊTE

Article 1 : Les jurys de diplômes d'université de la composante LSH sont composés comme suit pour l'année universitaire 2020-2021 :

FORMATION	Président et Président suppléant *		Membres	
	Nom et Prénom	Grade	Noms et Prénoms	Grade
D.U. CLC - Langue orientale Confirmé B2-1 (Arabe, Chinois, Japonais)	TYNE Henry	MCF	ABDELILAH MINAI COMBES Isabelle CAMPS Agathe	VAC PRAG VAC

Article 2 : Le Directeur de la composante LSH et le Directeur Général des Services de l'université de Perpignan sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

A Perpignan le : 26 janvier 2021

 **Le Président**
Yves AUGUET





**COMPOSITION DES JURYS DES DIPLOMES D'UNIVERSITE
DE LA COMPOSANTE : LSH
ANNÉE UNIVERSITAIRE 2020-2021**

Le Président de l'Université

Vu le code de l'Éducation, notamment le livre VII,

Vu les délibérations du Conseil d'Administration de l'université de Perpignan en date du 12/04/2019, 25/10/2019, 31/01/2019, 24/04/2020 autorisant la création (ou le renouvellement) des Diplômes d'Université ci-dessous

Et sur proposition du directeur de l'UFR ou de l'Institut

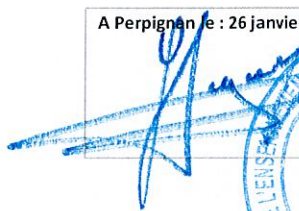
ARRÊTE

Article 1 : Les jurys de diplômes d'université de la composante LSH sont composés comme suit pour l'année universitaire 2020-2021 :

FORMATION	Président et Président suppléant *		Membres	
	Nom et Prénom	Grade	Noms et Prénoms	Grade
D.U. CLC - Préparation TOEIC	TYNE Henry	MCF	*DAYON Emmanuelle	VAC

Article 2 : Le Directeur de la composante LSH et le Directeur Général des Services de l'université de Perpignan sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

A Perpignan le : 26 janvier 2021

 **Le Président**
Yvan AUGUET





**COMPOSITION DES JURYS DES DIPLOMES D'UNIVERSITE
DE LA COMPOSANTE : LSH
ANNÉE UNIVERSITAIRE 2020-2021**

Le Président de l'Université

Vu le code de l'Éducation, notamment le livre VII,
Vu les délibérations du Conseil d'Administration de l'université de Perpignan en date du 12/04/2019, 25/10/2019, 31/01/2019, 24/04/2020 autorisant la création (ou le renouvellement) des Diplômes d'Université ci-dessous
Et sur proposition du directeur de l'UFR ou de l'Institut

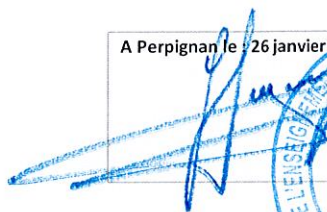
ARRÊTE

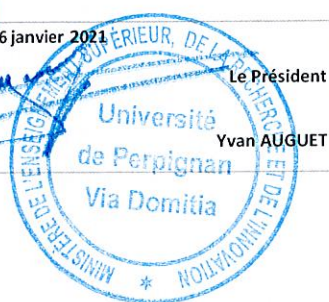
Article 1 : Les jurys de diplômes d'université de la composante LSH sont composés comme suit pour l'année universitaire **2020-2021** :

FORMATION	Président et Président suppléant *		Membres	
	Nom et Prénom	Grade	Noms et Prénoms	Grade
D.U. Photojournalisme, Captation et Images Aériennes (PCIA)	GOBERT Thierry	MCF	*LEGRAIS Hélène	VAC
			MILHET Jean Christophe	VAC
			HEIMARD Stéphane	VAC
			PALLARES Florent	VAC
			CORTADELLAS Jonathan	VAC

Article 2 : Le Directeur de la composante LSH et le Directeur Général des Services de l'université de Perpignan sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

A Perpignan le 26 janvier 2021

 **Le Président**
Yvan AUGUET





**COMPOSITION DES JURYS DES DIPLOMES D'UNIVERSITE
DE LA COMPOSANTE : LSH
ANNÉE UNIVERSITAIRE 2020-2021**

Le Président de l'Université

Vu le code de l'Éducation, notamment le livre VII,

Vu les délibérations du Conseil d'Administration de l'université de Perpignan en date du 12/04/2019, 25/10/2019, 31/01/2019, 24/04/2020 autorisant la création (ou le renouvellement) des Diplômes d'Université ci-dessous

Et sur proposition du directeur de l'UFR ou de l'Institut

ARRÊTE

Article 1 : Les jurys de diplômes d'université de la composante LSH sont composés comme suit pour l'année universitaire 2020-2021 :

FORMATION	Président et Président suppléant *		Membres	
	Nom et Prénom	Grade	Noms et Prénoms	Grade
D.U. Documentaire et écritures numériques	SOULIER Virginie	MCF	*ESTEVE Wilfrid	VAC
			MARTY Julie	VAC
			CHATELET Claire	MCF
			MILHET Jean Christophe	VAC

Article 2 : Le Directeur de la composante LSH et le Directeur Général des Services de l'université de Perpignan sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

A Perpignan le : 26 janvier 2021

Le Président
Yvan AUGUET



**COMPOSITION DES JURYS DES DIPLOMES D'UNIVERSITE
DE LA COMPOSANTE : LSH
ANNÉE UNIVERSITAIRE 2020-2021**

Le Président de l'Université

Vu le code de l'Éducation, notamment le livre VII,

Vu les délibérations du Conseil d'Administration de l'université de Perpignan en date du 12/04/2019, 25/10/2019, 31/01/2019, 24/04/2020 autorisant la création (ou le renouvellement) des Diplômes d'Université ci-dessous

Et sur proposition du directeur de l'UFR ou de l'Institut

ARRÊTE

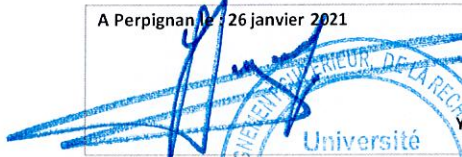
Article 1 : Les jurys de diplômes d'université de la composante LSH sont composés comme suit pour l'année universitaire 2020-2021 :

FORMATION	Président et Président suppléant *		Membres	
	Nom et Prénom	Grade	Noms et Prénoms	Grade
D.U. Pré-MEEF	SANTI Carole	MCF	*JAY ROBERT Ghislaine AUBRY Laurence	PR MCF

Article 2 : Le Directeur de la composante LSH et le Directeur Général des Services de l'université de Perpignan sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

A Perpignan le : 26 janvier 2021

Le Président
Yvan AUGUET






**COMPOSITION DES JURYS DES DIPLOMES D'UNIVERSITE
DE LA COMPOSANTE : LSH
ANNÉE UNIVERSITAIRE 2020-2021**

Le Président de l'Université

Vu le code de l'Éducation, notamment le livre VII,

Vu les délibérations du Conseil d'Administration de l'université de Perpignan en date du 12/04/2019, 25/10/2019, 31/01/2019, 24/04/2020 autorisant la création (ou le renouvellement) des Diplômes d'Université ci-dessous

Et sur proposition du directeur de l'UFR ou de l'Institut

ARRÊTE

Article 1 : Les jurys de diplômes d'université de la composante LSH sont composés comme suit pour l'année universitaire 2020-2021 :

FORMATION	Président et Président suppléant *		Membres	
	Nom et Prénom	Grade	Noms et Prénoms	Grade
D.U. 2nd degré niveau 1 Formation Adaptée à l'Enseignement	NOGUES Pascal KING Louis ALMARCHA Myriam ADDE Amélie NAFAA Nora	PRCE PRCE MCF MCF PRAG	*SOLOMON Nathalie	PR
			CHAMAYOU Anne	PR
			BLANC Anne Lise	MCF
			AUBRY Laurence	MCF
			MIGNON Françoise	MCF
			SANTI Carole	MCF
			DURGET Valérie	PFA - VAC
			ARISTIDE Laure	VAC
			AMOT Pascale	PR
			BARDELMANN Carole	PR
			CASES Isabelle	MCF
			*DEPIERE Amélie	MCF
			DUPONT Jocelyn	MCF
			GUILLAUME Hélène	MCF
			SIMONIN Olivier	MCF
			LIDDELL Eliane	MCF
			POLLOCK Jonathan	PR
			*BAYLAC FERRER Aïa	MCF
			BERTHELOT Martine	MCF
			*RAMOUCHE Marie Pierre	MCF
			ALBA Narciso	PR
			CAIRE MERIDA Marie Pierre	PRAG
			COSTA Marie Noëlle	MCF
			GUIBERT Sylvie	MCF
			PARISOT Fabrice	PR
			JANER Marjorie	MCF
			LAVOU Victorien	PR
			PIQUEMAL Anne	VAC
			CARRION Imma	VAC
			SANTAGARCIA Joëlle	VAC
			SANTAROSSA Isabelle	VAC
			BERTRAND Françoise	VAC
			CATAFAU Aymat	MCF
			BERJOAN Nicolas	MCF
			ROUX Michel	PRAG
			*MARY Kevin	MCF
			ALESSANDRIA Laurence	VAC

Article 2 : Le Directeur de la composante LSH et le Directeur Général des Services de l'université de Perpignan sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

A Perpignan le 26 janvier 2021

Le Président
Yvan AUGUET



**COMPOSITION DES JURYS DES DIPLOMES D'UNIVERSITE
DE LA COMPOSANTE : LSH
ANNÉE UNIVERSITAIRE 2020-2021**

Le Président de l'Université

Vu le code de l'Éducation, notamment le livre VII,

Vu les délibérations du Conseil d'Administration de l'université de Perpignan en date du 12/04/2019, 25/10/2019, 31/01/2019, 24/04/2020 autorisant la création (ou le renouvellement) des Diplômes d'Université ci-dessous

Et sur proposition du directeur de l'UFR ou de l'Institut

ARRÊTE

Article 1 : Les jurys de diplômes d'université de la composante LSH sont composés comme suit pour l'année universitaire 2020-2021 :

FORMATION	Président et Président suppléant *		Membres	
	Nom et Prénom	Grade	Noms et Prénoms	Grade
D.U. 2nd degré niveau 2 Formation Adaptée à l'Enseignement			*SOLOMON Nathalie CHAMAYOU Anne BLANC Anne Lise AUBRY Laurence MIGNON Françoise SANTI Carole DURGET Valérie ARISTIDE Laure	PR PR MCF MCF MCF PFA - VAC VAC
			AMOT Pascale BARDELMANN Carole CASES Isabelle *DEPIERE Amélie DUPONT Jocelyn GUILLAUME Hélène SIMONIN Olivier LIDDELL Eliane POLLOCK Jonathan	PR PR MCF MCF MCF MCF MCF PR
	NOGUES Pascal	PRCE	*BAYLAC FERRER Alà BERTHELOT Martine	MCF MCF
	KING Louis	PRCE		
	ALMARCHA Myriam	MCF	*RAMOUCHE Marie Pierre ALBA Narciso CAIRE MERIDA Marie Pierre COSTA Marie Noëlle GUIBERT Sylvie PARISOT Fabrice JANER Marjorie LAVOU Victorien PIQUEMAL Anne CARRION Imma SANTAGARCIA Joëlle SANTAROSSA Isabelle BERTRAND Françoise	MCF PR PRAG MCF PR MCF PR VAC VAC VAC VAC
	ADDE Amélie	MCF	CATAFAU Aymat BERJOAN Nicolas ROUX Michel *MARY Kévin ALESSANDRIA Laurence	MCF MCF PRAG MCF VAC
	NAFAA Nora	PRAG		

Article 2 : Le Directeur de la composante LSH et le Directeur Général des Services de l'université de Perpignan sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

A Perpignan le : 26 janvier 2021

Le Président
Yvan AUGUET



**COMPOSITION DES JURYS DES DIPLOMES D'UNIVERSITE
DE LA COMPOSANTE : LSH
ANNÉE UNIVERSITAIRE 2020-2021**

Le Président de l'Université

Vu le code de l'Éducation, notamment le livre VII,

Vu les délibérations du Conseil d'Administration de l'université de Perpignan en date du 12/04/2019, 25/10/2019, 31/01/2019, 24/04/2020 autorisant la création (ou le renouvellement) des Diplômes d'Université ci-dessous

Et sur proposition du directeur de l'UFR ou de l'Institut

ARRÊTE

Article 1 : Les jurys de diplômes d'université de la composante LSH sont composés comme suit pour l'année universitaire 2020-2021 :

FORMATION	Président et Président suppléant *		Membres	
	Nom et Prénom	Grade	Noms et Prénoms	Grade
D.U. Etudes Françaises niveau A1 (DUEF A1)	FABRE Anne Véronique	PRCE	BASTRIOS Roger *DJUROVIC Yovanka GREFFARD Jean Louis	PRAG CONTRACTUEL CONTRACTUEL

Article 2 : Le Directeur de la composante LSH et le Directeur Général des Services de l'université de Perpignan sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

A Perpignan le 26 janvier 2021

Le Président
Yvan AUGUET



**COMPOSITION DES JURYS DES DIPLOMES D'UNIVERSITE
DE LA COMPOSANTE : LSH
ANNÉE UNIVERSITAIRE 2020-2021**

Le Président de l'Université

Vu le code de l'Éducation, notamment le livre VII,
Vu les délibérations du Conseil d'Administration de l'université de Perpignan en date du 12/04/2019, 25/10/2019, 31/01/2019, 24/04/2020 autorisant la création (ou le renouvellement) des Diplômes d'Université ci-dessous
Et sur proposition du directeur de l'UFR ou de l'Institut

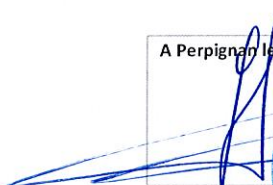
ARRÊTE

Article 1 : Les jurys de diplômes d'université de la composante LSH sont composés comme suit pour l'année universitaire 2020-2021 :

FORMATION	Président et Président suppléant *		Membres	
	Nom et Prénom	Grade	Noms et Prénoms	Grade
D.U. Etudes Françaises niveau A2 (DUEF A2)	FABRE Anne Véronique	PRCE	BASTRIOS Roger *DJUROVIC Yovanka GREFFARD Jean Louis	PRAG CONTRACTUEL CONTRACTUEL

Article 2 : Le Directeur de la composante LSH et le Directeur Général des Services de l'université de Perpignan sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

A Perpignan le : 26 janvier 2021

 **Le Président**
Yvan AUGUET





**COMPOSITION DES JURYS DES DIPLOMES D'UNIVERSITE
DE LA COMPOSANTE : LSH
ANNÉE UNIVERSITAIRE 2020-2021**

Le Président de l'Université

Vu le code de l'Éducation, notamment le livre VII,

Vu les délibérations du Conseil d'Administration de l'université de Perpignan en date du 12/04/2019, 25/10/2019, 31/01/2019, 24/04/2020 autorisant la création (ou le renouvellement) des Diplômes d'Université ci-dessous

Et sur proposition du directeur de l'UFR ou de l'Institut

ARRÊTE

Article 1 : Les jurys de diplômes d'université de la composante LSH sont composés comme suit pour l'année universitaire 2020-2021 :

FORMATION	Président et Président suppléant *		Membres	
	Nom et Prénom	Grade	Noms et Prénoms	Grade
D.U. Etudes Françaises niveau B1 (DUEF B1)	FABRE Anne Véronique	PRCE	BASTRIOS Roger *DJUROVIC Yovanka GREFFARD Jean Louis	PRAG CONTRACTUEL CONTRACTUEL

Article 2 : Le Directeur de la composante LSH et le Directeur Général des Services de l'université de Perpignan sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

A Perpignan le : 16 janvier 2021

 **le Président**
Yvan AUGUET





**COMPOSITION DES JURYS DES DIPLOMES D'UNIVERSITE
DE LA COMPOSANTE : LSH
ANNÉE UNIVERSITAIRE 2020-2021**

Le Président de l'Université

Vu le code de l'Éducation, notamment le livre VII,
Vu les délibérations du Conseil d'Administration de l'université de Perpignan en date du 12/04/2019, 25/10/2019, 31/01/2019, 24/04/2020 autorisant la création (ou le renouvellement) des Diplômes d'Université ci-dessous
Et sur proposition du directeur de l'UFR ou de l'Institut

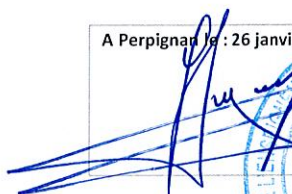
ARRÊTE

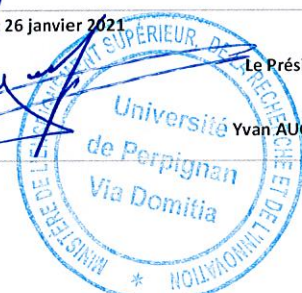
Article 1 : Les jurys de diplômes d'université de la composante LSH sont composés comme suit pour l'année universitaire 2020-2021 :

FORMATION	Président et Président suppléant *		Membres	
	Nom et Prénom	Grade	Noms et Prénoms	Grade
D.U. Etudes Françaises niveau B2 (DUEF B2)	FABRE Anne Véronique	PRCE	BASTRIOS Roger *DJUROVIC Yovanka GREFFARD Jean Louis	PRAG CONTRACTUEL CONTRACTUEL

Article 2 : Le Directeur de la composante LSH et le Directeur Général des Services de l'université de Perpignan sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

A Perpignan le : 26 janvier 2021

 Le Président
Yvan AUGUET





**COMPOSITION DES JURYS DES DIPLOMES D'UNIVERSITE
DE LA COMPOSANTE : LSH
ANNÉE UNIVERSITAIRE 2020-2021**

Le Président de l'Université

Vu le code de l'Éducation, notamment le livre VII,
Vu les délibérations du Conseil d'Administration de l'université de Perpignan en date du 12/04/2019, 25/10/2019, 31/01/2019, 24/04/2020 autorisant la création (ou le renouvellement) des Diplômes d'Université ci-dessous
Et sur proposition du directeur de l'UFR ou de l'Institut

ARRÊTE

Article 1 : Les jurys de diplômes d'université de la composante LSH sont composés comme suit pour l'année universitaire 2020-2021 :

FORMATION	Président et Président suppléant *		Membres	
	Nom et Prénom	Grade	Noms et Prénoms	Grade
D.U. Etudes Françaises niveau C1 (DUEF C1)	FABRE Anne Véronique	PRCE	BASTRIOS Roger *DJUROVIC Yovanka GREFFARD Jean Louis	PRAG CONTRACTUEL CONTRACTUEL

Article 2 : Le Directeur de la composante LSH et le Directeur Général des Services de l'université de Perpignan sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

A Perpignan le : 26 janvier 2021

Le Président
Yvan AUGUET



**COMPOSITION DES JURYS DES DIPLOMES D'UNIVERSITE
DE LA COMPOSANTE : LSH
ANNÉE UNIVERSITAIRE 2020-2021**

Le Président de l'Université

Vu le code de l'Éducation, notamment le livre VII,
Vu les délibérations du Conseil d'Administration de l'université de Perpignan en date du 12/04/2019, 25/10/2019, 31/01/2019, 24/04/2020 autorisant la création (ou le renouvellement) des Diplômes d'Université ci-dessous
Et sur proposition du directeur de l'UFR ou de l'Institut

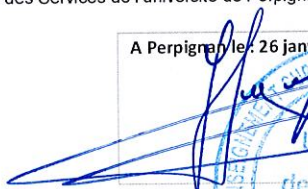
ARRÊTE

Article 1 : Les jurys de diplômes d'université de la composante LSH sont composés comme suit pour l'année universitaire 2020-2021 :

FORMATION	Président et Président suppléant *		Membres	
	Nom et Prénom	Grade	Noms et Prénoms	Grade
DU. Etudes Françaises niveau C2 (DUEF C2)	FABRE Anne Véronique	PRCE	BASTRIOS Roger *DJUROVIC Yovanka GREFFARD Jean Louis	PRAG CONTRACTUEL CONTRACTUEL

Article 2 : Le Directeur de la composante LSH et le Directeur Général des Services de l'université de Perpignan sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

A Perpignan le : 26 janvier 2021

 Le Président
Yves AUGUET





**COMPOSITION DES JURYS DES DIPLOMES D'UNIVERSITE
DE LA COMPOSANTE : LSH
ANNÉE UNIVERSITAIRE 2020-2021**

Le Président de l'Université

Vu le code de l'Éducation, notamment le livre VII,
Vu les délibérations du Conseil d'Administration de l'université de Perpignan en date du 12/04/2019, 25/10/2019, 31/01/2019, 24/04/2020 autorisant la création (ou le renouvellement) des Diplômes d'Université ci-dessous
Et sur proposition du directeur de l'UFR ou de l'Institut

ARRÊTE

Article 1 : Les jurys de diplômes d'université de la composante LSH sont composés comme suit pour l'année universitaire 2020-2021 :

FORMATION	Président et Président suppléant *		Membres	
	Nom et Prénom	Grade	Noms et Prénoms	Grade
D.U. Passerelle - Etudiants en exil niveau B1	BILGER Mireille	PR	BASTRIOS Roger DJUROVIC Yovanka FABRE Anne Véronique *GREFFARD Jean Louis	PRAG CONTRACTUEL PRCE CONTRACTUEL

Article 2 : Le Directeur de la composante LSH et le Directeur Général des Services de l'université de Perpignan sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

A Perpignan le 26 janvier 2021

 Le Président
Yvan AUGUET



D.U. Passerelle - Etudiants en exil niveau B2	BILGER Mireille	PR	BASTRIOS Roger DJUROVIC Yovanka FABRE Anne Véronique *GREFFARD Jean Louis	PRAG CONTRACTUEL PRCE CONTRACTUEL
---	-----------------	----	--	--

Article 2 : Le Directeur de la composante LSH et le Directeur Général des Services de l'université de Perpignan sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

A Perpignan le 26 janvier 2021

 Le Président
Yvan AUGUET





**COMPOSITION DES JURYS DES DIPLOMES D'UNIVERSITE
DE LA COMPOSANTE : LSH
ANNÉE UNIVERSITAIRE 2020-2021**

Le Président de l'Université

Vu le code de l'Éducation, notamment le livre VII,
Vu les délibérations du Conseil d'Administration de l'université de Perpignan en date du 12/04/2019, 25/10/2019, 31/01/2019, 24/04/2020 autorisant la création (ou le renouvellement) des Diplômes d'Université ci-dessous
Et sur proposition du directeur de l'UFR ou de l'Institut

ARRÊTE

Article 1 : Les jurys de diplômes d'université de la composante LSH sont composés comme suit pour l'année universitaire 2020-2021 :

FORMATION	Président et Président suppléant *		Membres	
	Nom et Prénom	Grade	Noms et Prénoms	Grade
D.U. Passerelle - Etudiants en exil niveau C1	BILGER Mireile	PR	BASTRIOS Roger DJUROVIC Yovanka FABRE Anne Véronique *GREFFARD Jean Louis	PRAG CONTRACTUEL PRCE CONTRACTUEL

Article 2 : Le Directeur de la composante LSH et le Directeur Général des Services de l'université de Perpignan sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

A Perpignan le 25 janvier 2021



Le Président
Yves AUGUET



D.U. Passerelle - Etudiants en exil niveau C2	BILGER Mireile	PR	BASTRIOS Roger DJUROVIC Yovanka FABRE Anne Véronique *GREFFARD Jean Louis	PRAG CONTRACTUEL PRCE CONTRACTUEL
--	----------------	----	--	--

Article 2 : Le Directeur de la composante LSH et le Directeur Général des Services de l'université de Perpignan sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

A Perpignan le 26 janvier 2021



Le Président
Yves AUGUET





**COMPOSITION DES JURYS DES DIPLOMES D'UNIVERSITE
DE LA COMPOSANTE : LSH
ANNÉE UNIVERSITAIRE 2020-2021**

Le Président de l'Université

Vu le code de l'Éducation, notamment le livre VII,

Vu les délibérations du Conseil d'Administration de l'université de Perpignan en date du 12/04/2019, 25/10/2019, 31/01/2019, 24/04/2020 autorisant la création (ou le renouvellement) des Diplômes d'Université ci-dessous

Et sur proposition du directeur de l'UFR ou de l'Institut

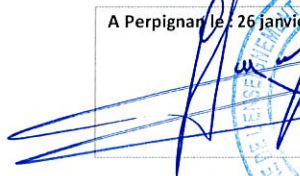
ARRÊTE

Article 1 : Les jurys de diplômes d'université de la composante LSH sont composés comme suit pour l'année universitaire 2020-2021 :

FORMATION	Président et Président suppléant *		Membres	
	Nom et Prénom	Grade	Noms et Prénoms	Grade
D.U. de Français Intensif B1 (DUFI B1)	DJUROVIC Yovanka	CONTRACTUEL	BASTRIOS Roger *FABRE Anne Véronique GREFFARD Jean Louis	PRAG PRCE CONTRACTUEL

Article 2 : Le Directeur de la composante LSH et le Directeur Général des Services de l'université de Perpignan sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

A Perpignan le 26 janvier 2021

 **Le Président**
Yvan AUGUET



D.U. de Français Intensif B2 (DUFI B2)	DJUROVIC Yovanka	CONTRACTUEL	BASTRIOS Roger *FABRE Anne Véronique GREFFARD Jean Louis	PRAG PRCE CONTRACTUEL
--	------------------	-------------	--	-----------------------------

Article 2 : Le Directeur de la composante LSH et le Directeur Général des Services de l'université de Perpignan sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

A Perpignan le 26 janvier 2021

 **Le Président**
Yvan AUGUET





**COMPOSITION DES JURYS DES DIPLOMES D'UNIVERSITE
DE LA COMPOSANTE : LSH
ANNÉE UNIVERSITAIRE 2020-2021**

Le Président de l'Université

Vu le code de l'Éducation, notamment le livre VII,

Vu les délibérations du Conseil d'Administration de l'université de Perpignan en date du 12/04/2019, 25/10/2019, 31/01/2019, 24/04/2020 autorisant la création (ou le renouvellement) des Diplômes d'Université ci-dessous

Et sur proposition du directeur de l'UFR ou de l'Institut

ARRÊTE

Article 1 : Les jurys de diplômes d'université de la composante LSH sont composés comme suit pour l'année universitaire 2020-2021 :

FORMATION	Président et Président suppléant *		Membres	
	Nom et Prénom	Grade	Noms et Prénoms	Grade
D.U. Français sur Objectifs Universitaires (FOU)	GREFFARD Jean Louis	CONTRACTUEL	*BASTRIOS Roger DJUROVIC Yovanka FABRE Anne Véronique	PRAG CONTRACTUEL PRCE

Article 2 : Le Directeur de la composante LSH et le Directeur Général des Services de l'université de Perpignan sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

A Perpignan le : 26 janvier 2021

 Le Président
Yvan AUGUET





**COMPOSITION DES JURYS DES DIPLOMES D'UNIVERSITE
DE LA COMPOSANTE : LSH
ANNÉE UNIVERSITAIRE 2020-2021**

Le Président de l'Université

Vu le code de l'Éducation, notamment le livre VII,

Vu les délibérations du Conseil d'Administration de l'université de Perpignan en date du 12/04/2019, 25/10/2019, 31/01/2019, 24/04/2020 autorisant la création (ou le renouvellement) des Diplômes d'Université ci-dessous

Et sur proposition du directeur de l'UFR ou de l'Institut

ARRÊTE

Article 1 : Les jurys de diplômes d'université de la composante LSH sont composés comme suit pour l'année universitaire 2020-2021 :

FORMATION	Président et Président suppléant *		Membres	
	Nom et Prénom	Grade	Noms et Prénoms	Grade
D.U. Mode, luxe et art de vivre	Anne Marie MAMONTOFF	PR	MANNARINI Michel *BISMUTH Annabel	MCF VAC

Article 2 : Le Directeur de la composante LSH et le Directeur Général des Services de l'université de Perpignan sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

A Perpignan le : 26 janvier 2021

 **Le Président**
Yvan AUGUET





**COMPOSITION DES JURYS DES DIPLOMES D'UNIVERSITE
DE LA COMPOSANTE : LSH
ANNÉE UNIVERSITAIRE 2020-2021**

Le Président de l'Université

Vu le code de l'Éducation, notamment le livre VII,

Vu les délibérations du Conseil d'Administration de l'université de Perpignan en date du 12/04/2019, 25/10/2019, 31/01/2019, 24/04/2020 autorisant la création (ou le renouvellement) des Diplômes d'Université ci-dessous

Et sur proposition du directeur de l'UFR ou de l'Institut

ARRÊTE

Article 1 : Les jurys de diplômes d'université de la composante LSH sont composés comme suit pour l'année universitaire 2020-2021 :

FORMATION	Président et Président suppléant *		Membres	
	Nom et Prénom	Grade	Noms et Prénoms	Grade
D.U. MBA Industrie de la mode et produits de luxe	Anne Marie MAMONTOFF	PR	*BISMUTH Annabel	Directrice Mod'Art

Article 2 : Le Directeur de la composante LSH et le Directeur Général des Services de l'université de Perpignan sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

A Perpignan le : 26 janvier 2021

 Le Président
Yvan AUGUET





**COMPOSITION DES JURYS DES DIPLOMES D'UNIVERSITE
DE LA COMPOSANTE : LSH
ANNÉE UNIVERSITAIRE 2020-2021**

Le Président de l'Université

Vu le code de l'Éducation, notamment le livre VII,
Vu les délibérations du Conseil d'Administration de l'université de Perpignan en date du 12/04/2019, 25/10/2019, 31/01/2019, 24/04/2020 autorisant la création (ou le renouvellement) des Diplômes d'Université ci-dessous
Et sur proposition du directeur de l'UFR ou de l'Institut

ARRÊTE

Article 1 : Les jurys de diplômes d'université de la composante LSH sont composés comme suit pour l'année universitaire 2020-2021 :

FORMATION	Président et Président suppléant *		Membres	
	Nom et Prénom	Grade	Noms et Prénoms	Grade
D.U. Préparation au CLES 2	TYNE Henri	MCF	*BALLANT Isabelle *JANER Marjorie	MCF MCF

Article 2 : Le Directeur de la composante LSH et le Directeur Général des Services de l'université de Perpignan sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

A Perpignan le 26 janvier 2021

 Le Président
Yvan AUGUET

